

Séance du Conseil général du 4 mai 2021

Rapport de la Commission de gestion et des finances

Préavis municipal No 5/2021 relatif à une demande de crédit complémentaire de CHF 131'500.- pour l'établissement d'un plan d'affectation (PA) de la Zone industrielle de Villars-Ste-Croix

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission, désignée par le Conseil général, s'est réunie le lundi 19 avril 2021 afin de procéder à l'examen du préavis susmentionné. Etaient présents :

Pour la Municipalité : Monsieur Georges Cherix, Syndic
Madame Susanne Perrudet, Conseillère municipale
Madame Nicole Catano, Conseillère municipale
Monsieur Christian Baur, Conseiller municipal
Monsieur Vincenzo Camuglia, Conseiller municipal

Pour la Commission : Madame Françoise Cuérel, Présidente
Madame Monique Romon, rapporteur
Madame Yolande Riche, membre
Monsieur Igor Kortchnoi, membre
Monsieur Pascal Muller, suppléant

La Municipalité a répondu à toutes les questions posées par les membres de la Commission et ceux-ci l'en remercient.

La Commission relève que :

- Après envoi à l'examen préliminaire du futur plan d'affectation de la zone industrielle de Villars-Ste-Croix au Service cantonal du développement territorial (SDT), celui-ci a demandé que des études complémentaires dans les domaines du trafic et de l'environnement soient effectuées.
- Trois ou quatre entreprises sont d'ores et déjà intéressées de renégocier leurs baux déjà maintenant afin de pouvoir augmenter leurs volumes et/ou leurs surfaces constructibles et garantir leurs locations pour les 50 prochaines années, comme déjà mentionné dans le préavis No 6/2017.
- La commune de Villars-Ste-Croix est propriétaire de plusieurs parcelles dans cette zone industrielle grevées de droits distincts permanents (DDP), soit des droits de superficie. Le prix de location au m2 à l'année étant amené à quadrupler grâce à la possibilité d'augmenter volumes et surfaces, la commune peut espérer des rentrées financières supplémentaires.
- D'une manière générale, la confirmation de l'arrivée du Tram t1 à La Croix-du-Péage pour fin 2026 rend toute notre zone industrielle très attractive.

- Selon la Municipalité, les comptes communaux sont à même d'absorber ces dépenses via la trésorerie courante ou l'emprunt PostFinance.
- La mise à l'enquête publique du nouveau PA de la zone industrielle sera probablement déposée dans le courant de 2022.

Conclusion

Au terme de ce rapport, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE VILLARS-STE-CROIX

- vu le préavis municipal No 5/2021,
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 131'500.- TTC pour l'établissement d'un nouveau plan d'affectation de la zone industrielle de Villars-Ste-Croix.
2. d'autoriser la Municipalité à financer ce crédit d'étude complémentaire par la trésorerie courante et, au besoin, par l'emprunt en cours, contracté auprès de PostFinance le 9 janvier 2018.

Pour la Commission :

La Présidente :



Françoise Cuérel

Le rapporteur :



Monique Romon



Yolande Riche, membre



Igor Kortchnoi, membre



Rascal Muller, suppléant